



**le cnam**  
Pays de la Loire

## **Erasmus : Action clé 1 : Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur**

**EACEA-03-2020 ECHE-FP-2020**

### **Déclaration de Politique Erasmus - Cnam Pays de la Loire**

Le Cnam des Pays de la Loire a depuis plus de dix ans un certain nombre d'actions à son actif ayant fait appel à des coopérations internationales. Ces actions sont aujourd'hui, d'une part réalisées au travers de projets coordonnés par le pôle Culture scientifique et technique au sein de la Direction des Formations et de l'Innovation dans le cadre de partenariats stratégiques Erasmus + en formation professionnelle et en formation des adultes, d'autre part assurées au sein de la coordination pédagogique de certaines filières de formation (mobilités entrantes et sortantes inscrites dans des parcours).

Parallèlement, le Cnam Pays de la Loire a développé durant cette même période une politique de large déploiement de son offre de formation en alternance (en troisième année de licence, générale ou professionnelle ainsi qu'en Master) qui lui permet d'accueillir en 2020 1700 jeunes sous contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. L'enjeu est donc aujourd'hui de densifier de manière significative l'accès à une formation communautaire, voire internationale.

L'obtention de la charte pour l'Enseignement Supérieur contribuera à renforcer la stratégie à l'international de l'établissement et à ouvrir des opportunités de mobilités, dans un premier temps au bénéfice des élèves d'autres filières que celles déjà « acculturées », cela dans une logique d'inclusion et d'enrichissement des parcours, puis dans un second temps à destination des enseignants contractuels et aux personnels enseignants permanents et responsables pédagogiques. Il s'agit aussi pour l'établissement d'inscrire le concept de mobilité à l'international comme une condition d'exécution « ordinaire » d'un parcours et non pas comme une action à la marge ou résultant d'une situation exceptionnelle propre à un cursus. Ces démarches étant appuyées par la création d'une cellule Europe au sein du Cnam Pays de la Loire.

A long terme et au fur et à mesure que des associations de gestion du Conservatoire en région obtiendront la charte en complément de l'établissement public, la création d'un consortium Cnam Erasmus France, appuiera l'image et la force du réseau Cnam qui a un rôle de premier plan dans l'enseignement supérieur professionnel en France. A plus grande échelle territoriale, un réseau européen entre entreprises et Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES) partenaires contribuera à l'amélioration continue des politiques européennes en matière d'éducation par les retours terrains de l'ensemble des bénéficiaires que nous souhaitons associer.